

Lycée Français de Tananarive



CR Réunion CVC 11/11/2021

Etaient présents à la réunion :

Les élèves membres du CVC :

Melyne COLIN, Manjaka RAKOTOARISON, Ionna RALAY, Elodie DE VATHAIRE, Fitia RAFENOMANANIRINA, Yaniss HASSIM, Shaan HASSIM, Léo RAZAFINDRAZAKA

Avec :

Marc TESNIERE, Proviseur adjoint

Nivo COMBES, CPE

Johan BOYER, CPE

Catherine PUJO, Enseignante

Sandra RAVELONANOSY, APELFT

Soarilala RAKOTONIRINA, ALEFAP

A l'Ordre du Jour :

Reprise des projets évoqués les années d'avant :

- Organisation des temps libres : Foyer, permanence extérieure
- Projet d'aménagement et conditions d'accès au foyer
- Utilisation du téléphone portable au collège
- Autres

Concernant les représentants des élèves élus, il s'agit des élèves nouvellement élus au CVC pour l'année scolaire 2021-2022.

Concernant les représentants des personnels et des parents d'élèves, les désignations n'ayant pas encore été effectuées au Conseil d'Etablissement, il s'agit des représentants désignés l'année scolaire précédente.

1. Organisation des temps libres :

a. Foyer :

- i. le foyer devrait être un lieu de convivialité. Les élèves pourront y lire, bavarder, se détendre, jouer aux jeux de sociétés, etc.
- ii. les élèves élus au CVC réfléchiront à l'aménagement et au mobilier : îlots avec des poufs, canapés le long du mur, miroir pour la pratique de la danse, petit salon de lecture avec des petits fauteuils.

2. **Accès au foyer** : étant donné que la capacité d'accueil du foyer est estimée à seulement 30 élèves, la réflexion sur l'organisation et l'accès au foyer par les classes serait à soumettre à tous les délégués du collège par google form. Le google form est à réfléchir et à préparer le CVC
3. **Permanence extérieure** : la permanence actuelle située à côté de la vie scolaire est considérée par les élèves comme « une permanence prison ».
 - a. L'emplacement choisi est à côté du foyer
 - b. Cette permanence servira de salle d'étude pour les élèves avec des heures creuses
 - c. Les élèves peuvent éventuellement travailler en groupe, étant donné qu'à l'extérieur, les bruits des paroles sont amortis
 - d. Elle pourra servir d'endroit pour manger (pique-niquer) aux élèves également lors des pauses méridiennes
4. **Les CCUBE et CDI numérique** serviront toujours d'endroits qui compléteront l'accueil des élèves collégiens qui ne doivent pas « traîner » dans la cour pendant les heures où ils n'ont pas cours.
5. **L'utilisation du téléphone portable au collège** : le CVC devrait réfléchir pour l'adaptation de la loi au cas du LFT. Le portable peut être considéré seulement pour une utilisation pédagogique au collège. Beaucoup d'élèves utilisent le téléphone pour jouer, prendre des vidéos, faire du tic-toc dans le lycée.
6. **Deux commissions de travail** : Il a été créé deux groupes de travail
 - a. **Pour le foyer** : Shaan 3M5, Ioanna 4M2, Elodie 5M5, Léo 6M2, Nivo COMBES CPE, parent membre de l'ALEFAP
 - b. Pour l'utilisation du téléphone : Yaniss 3M6, Manjaka 4M4, Melyne 5M1, Fitia 6M3, Johan BOYER CPE, Mme PUJO, parent membre de l'APELFT

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h40

Nivo COMBES
Secrétaire de séance